

Organisation du travail

Des aménagements horaires testés pour plus d'attractivité

Clermont (Oise) 210 agents • 10 400 hab.

La commune a expérimenté l'aménagement du temps de travail en situation de garde alternée. Elle envisage de le proposer plus largement.

Dans le département de l'Oise, à la ville de Clermont, Cécile Duquesnoy, directrice générale adjointe, mène un travail liant attractivité et qualité de vie au travail. Elle a entamé sa réflexion il y a déjà plus d'un an.

«Je suis partie de constats initiaux élaborés par nos représentants syndicaux sur la pénibilité, l'usure et les risques psychosociaux. J'ai ensuite recueilli l'avis et les ressentis des agents. J'ai rencontré chaque directeur, chaque cadre intermédiaire et une partie de tous les agents de terrain», raconte-t-elle.

UN PREMIER ESSAI RÉUSSI

Sachant que la commune ne peut faire reposer l'attractivité de ses postes en tension sur le niveau de salaire proposé, la responsable a engagé une concertation sur un possible réaménagement du temps de travail.

Elle a commencé par un test. Avec Johane Sahnounne, assistante de direction exerçant

de travail, où le mercredi est un jour «off», et une B durant laquelle les 7 heures de la semaine A sont rattrapées. «Au départ, l'idée est venue de la situation de cette agente mise en difficulté par une garde alternée et qui ne pouvait pas se permettre de passer à 80%», relate Cécile Duquesnoy.

Depuis un an, cette organisation «prototype» se passe plutôt bien. Johane Sahnounne a même pris des responsabilités supplémentaires et un salaire en conséquence. «Je manage trois agents gardiens de la salle des fêtes. Je gère les plannings et les réservations», précise-t-elle.

LA DÉMARCHÉ ÉLARGIE

Au vu de ce test réussi, décision a été prise de lancer une démarche plus vaste auprès de tous les agents de la collectivité. En préalable, un questionnaire détaillé sur la qualité de vie au travail leur a été soumis et est en cours de dépouillement. Il aborde en 25 questions la pénibilité, le bien-être professionnel et personnel, ainsi que le cadre de travail.

La fin du document présente surtout les options de changement qui pourraient être envi-

sagées par la collectivité. Parmi elles, on trouve: travailler quatre jours ou quatre jours et demi et réduire le temps

de pause de midi (la deuxième option permet d'assurer plus de 35 heures hebdomadaires contre des RTT), ou alterner

TÉMOIGNAGE

«La semaine où j'ai mes enfants coïncide avec mon mercredi "off"»



JOHANE SAHNOUNE, assistante de direction

«Après la naissance de mes enfants, j'ai travaillé durant six ans à 80%, puis j'ai souhaité reprendre à 100%, ce qui me causait des difficultés de gestion au quotidien dans ma vie familiale. Séparée de mon conjoint, nous avons opté pour une garde alternée.

Mais, lors de ma semaine seule avec trois enfants, sans relais familial, mon emploi du temps était surchargé. Il fallait récupérer le plus petit à l'école, sans compter le mercredi sans cours le matin. J'avais du mal à me concentrer sur mon travail car j'étais trop préoccupée par des

contraintes domestiques. Je courais constamment. Désormais, les semaines où j'ai la garde de mes enfants coïncident avec mon mercredi "off". J'en profite pour prendre du temps avec eux, suivre leurs devoirs et faire des activités. C'est un temps de meilleure qualité autant dans le travail que dans ma vie personnelle.»

semaines A et B (soit 40 heures et 30 heures). «Sur la base de ce questionnaire, nous pourrions élaborer des mesures concrètes d'amélioration des conditions de travail», annonce Cécile Duquesnoy.

UNE ASPIRATION DES AGENTS

Néanmoins, du côté syndical, la représentante de la CGT, Stéphanie Cabaret, énonce les revendications de sa corporation: «Nous n'avons pas d'opposition mais nous rappelons que ce que nous demandons c'est 32 heures, et non 35 heures, sur quatre jours.» La déléguée n'est pas non plus contre une

organisation en semaines A et B. «La plupart des agents réclament des aménagements horaires. Alternier semaine plus dense et semaine allégée correspond aux uns quand d'autres se satisferont de travailler quatre jours et demi... Et il ne faut pas oublier ceux qui souhaitent simplement rester aux 35 heures sur cinq jours. Le plus difficile sera de rendre ces aménagements accessibles à tous», indique-t-elle. Comment faire, en effet, pour certains métiers qui peuvent difficilement se prêter à l'exercice, comme c'est le cas des postes d'animation? ●

Julie Krassovsky

Un questionnaire présente les options: travailler quatre jours ou quatre jours et demi et réduire la pause de midi, ou alterner 30 et 40 heures hebdomadaires.

pour le cabinet du maire (lire le témoignage), elles expérimentent une alternance entre une semaine A de quatre jours